



Politique en matière de développement durable

Dynacor Group Inc.

Octobre 2024



1. Introduction

Au sein de Groupe Dynacor, ci-après Dynacor, et ses filiales, nous nous engageons à respecter les normes internationales régissant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que celles des pays où nous exerçons nos activités. Nous reconnaissons que pour devenir des chefs de file dans le traitement durable du minerai aurifère, il est nécessaire de définir des engagements concrets et mesurables qui s'intègrent dans le processus décisionnel. Ainsi, nous générerons une plus grande valeur pour nos parties prenantes, maintiendrons notre acceptabilité sociale et contribuerons positivement à nos communautés locales, tout en renforçant la gestion éthique des affaires et le respect de l'environnement.

C'est pourquoi nous avons adopté une Politique de développement durable, qui est en cours de développement et de mise en oeuvre depuis le 1er janvier 2023, et qui s'aligne sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Cette politique soutient également les énoncés de notre Déclaration relative au développement durable, qui exige que nous respections les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») dans l'intégralité de nos activités.

Dans cette politique, nous avons défini 11 engagements qui seront gérés au moyen des plans d'action.

2. Objectif et portée

Formaliser nos engagements et nos domaines d'intervention dans la gestion de l'entreprise pour garantir le traitement du minerai aurifère selon des normes de gouvernance, environnementales et sociales responsables, tout en maintenant des relations de confiance et transparentes avec nos parties prenantes.

La présente politique s'applique à toutes les relations qu'entretiennent Dynacor et ses filiales avec ses employés, les fournisseurs de matières premières et de services, les fournisseurs de minerai MAPE, les communautés locales, les clients, les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, la société civile et d'autres parties prenantes internes et externes. Elle est également applicable à tous les sites où nous exerçons nos activités et couvre toutes les étapes de notre processus de production, y compris la conception, la construction, l'exploitation et la fermeture.

3. Références internationales

Cette politique comprend le respect des initiatives et normes internationalement reconnues:

- > Pacte mondial des Nations Unies¹
- > Objectifs de développement durable (ODD)
- > Normes internationales du Global Reporting Initiative (GRI)
- > Code du cyanure
- > Déclaration universelle des droits de l'homme
- > Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises

4. Références internes

- > Code de conduite
- > Déclaration relative au développement durable de Dynacor
- > Politique de droits de l'homme
- > Politique de sécurité et de santé au travail
- > Politique environnementale
- > Manuel de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

5. Principes fondamentaux et engagements

Nous avons établi 11 engagements qui guideront nos actions de développement durable dans toutes nos activités et relations avec les parties prenantes.

Notre intention est de promouvoir un dialogue transparent et accessible afin de comprendre les besoins des parties prenantes et de veiller à ce qu'ils soient pris en compte dans la mise en valeur de nos activités en vue d'établir des relations durables à long terme fondées sur la compréhension mutuelle, la collaboration efficace et un langage adapté à chaque groupe de parties prenantes.

Ces engagements, qui découlent d'un processus de diligence raisonnable, ont pour objectif de promouvoir les retombées positives de nos activités et prévenir leurs incidences négatives.

1. Éthique et conformité

Nous nous engageons à maintenir un comportement éthique conforme à notre code de conduite dans toutes nos activités et interactions avec nos parties prenantes, ainsi qu'à respecter la législation nationale et internationale applicable.

2. Droits de l'homme

Nous reconnaissons et respectons la dignité, le bien-être et les droits de l'homme de toutes les parties prenantes touchées par nos activités, y compris les fournisseurs de matières premières et de services, les fournisseurs de minerai MAPE, les employés, les communautés locales et d'autres parties prenantes.

3. Santé et sécurité

Nous nous engageons à mettre en oeuvre des mesures visant à prévenir et, au besoin, atténuer l'exposition de nos employés et de nos entrepreneurs aux risques pour la santé et la sécurité. Cet engagement comprend la promotion de la formation continue, l'accès aux services de santé et la fourniture de soutien psychologique et social afin de préserver le bien-être et la capacité de travail.

4. Gestion environnementale responsable

Nous nous engageons à promouvoir la préservation de l'environnement, à gérer nos impacts environnementaux et à utiliser les ressources naturelles de manière responsable grâce à des plans de gestion environnementale. Nous encourageons nos fournisseurs, les MAPE, les communautés et les partenaires commerciaux à suivre les bonnes pratiques environnementales pour favoriser une culture responsable.

5. Chaîne d'approvisionnement responsable

Nous nous engageons à promouvoir des pratiques environnementales et sociales de même que des droits de l'homme et de sécurité en gérant nos relations avec les fournisseurs, les MAPE, les clients et les partenaires commerciaux de manière à garantir un approvisionnement et des pratiques de gestion responsables du minerai et des biens et services.

L'objectif de notre engagement est d'être reconnu comme un processeur d'or responsable, ce qui nous permettra d'obtenir un solide rendement opérationnel tout au long de la chaîne de valeur.

6. Exploitation minière artisanale et à petite échelle responsable

Dans le cadre de notre gestion des fournisseurs MAPE, nous considérons qu'il est essentiel de nous engager à garantir la fourniture de minerais aurifères traçables et à influencer positivement les mineurs formels et en cours de formalisation afin d'améliorer leurs activités..

7. Relations positives avec les communautés

Nous nous engageons à créer de la valeur pour nos communautés locales en intégrant un volet social dans la prise de décisions. Nous visons à créer un environnement collaboratif entre l'État, les communautés et la société civile. Notre objectif est d'améliorer de manière significative la qualité de vie, de réduire les inégalités et d'accroître le bien-être des personnes dans les zones où nous exerçons nos activités, ce qui nous permettra d'assurer le développement durable de nos activités présentes et futures.

Nous nous engageons à allouer une moyenne annuelle de 1 % de nos bénéfices après impôts pour financer des initiatives qui bénéficient aux pays et communautés de nos zones d'influence, en favorisant l'aménagement des infrastructures et l'offre d'occasions éducatives. Cela permettra d'améliorer la qualité de vie dans ces communautés et de construire des relations productives, saines et transparentes fondées sur le respect et la confiance mutuels.

8. Partenariats

Nous croyons fermement en la collaboration avec de nombreux acteurs, travaillant ensemble pour soutenir le développement durable. C'est pourquoi nous nous engageons à rechercher des occasions pour établir des partenariats dont le but est de mettre en oeuvre des projets de développement durable et d'assurer leur viabilité à long terme.

9. Transparence et divulgation

Nous nous efforçons constamment d'agir avec transparence et responsabilité en rendant compte de nos actions et engagements à nos parties prenantes grâce à notre rapport annuel ESG.

10. Communication active et responsable

Nous nous engageons à maintenir une communication active avec nos employés, les fournisseurs, les MAPE, les partenaires commerciaux, les communautés et tout autre groupe de parties prenantes en gardant des canaux de communication ouverts en tout temps.

11. Amélioration continue

Nous recherchons continuellement l'amélioration des indicateurs de gestion de développement durable de nos processus, de la diligence raisonnable, du suivi des objectifs fixés, de la mesure des résultats et de la mise en oeuvre des actions d'amélioration nécessaires.

6. Responsabilité et reddition des comptes

CEO de Dynacor Group

- > Reconnaître et respecter les engagements en matière de développement durable de Dynacor et de ses filiales par la signature de la Politique de développement durable et s'y conformer.
- > Communiquer l'importance de la Politique de développement durable à Dynacor et à toutes ses filiales.

Comité Environnement et Responsabilité Sociale

- > Superviser les stratégies, politiques et pratiques de développement durable afin d'atteindre les objectifs de Dynacor et de ses filiales.
- > Fournir des conseils sur la mise en oeuvre des engagements établis dans la
- > conseil d'administration des résultats de la performance environnementale et sociale de Dynacor et de ses filiales.

Comité technique du ESG

- > Diriger la préparation du rapport ESG que Dynacor publie annuellement.
- > Fournir des conseils sur les actions et projets en matière environnementale et sociale de Dynacor et de ses filiales.

Département du développement durable

- > Assurer le suivi et l'évaluation permanents de la conformité à la Politique de développement durable et à ses engagements en fournissant des conseils et des formations aux différentes unités de l'entreprise.
- > La supervision de cette politique sera assurée par le Département du développement durable.

7. Communication et divulgation

Nous nous engageons à diffuser la présente politique à tous les groupes d'intérêt, tant internes qu'externes, de Dynacor et de ses filiales.

Nous nous engageons également à inclure cette politique dans les processus de formation et d'intégration pour tous les employés dès le début de leur relation de travail. De plus, elle sera mentionnée de manière spécifique lorsqu'il sera nécessaire dans des cas particuliers.

Date d'approbation: 07 octobre 2024

Version: 4.0



Jean Martineau
Président et chef de la direction
Dynacor Group Inc